

Faire l'**analyse grammaticale** d'un mot, c'est identifier sa **classe grammaticale** (sa nature) et sa **fonction grammaticale** dans une phrase.

On précise le **genre** et le **nombre** du mot.

Nature grammaticale

La nature grammaticale d'un mot, c'est sa classe.

Les classes de mots sont :

- variables : le **nom**, le **déterminant**, l'**adjectif**, le **pronom**, le **verbe**;
- invariables : l'**adverbe**, la **préposition**, la **conjonction**, l'**interjection**.

Il révise la leçon.

déterminant (avant un nom)

Il la révise.

pronom (remplace un nom)

Fonction grammaticale

La fonction grammaticale d'un mot, c'est son rôle dans la phrase.

Un même mot peut avoir des fonctions différentes selon le contexte. Les fonctions grammaticales des mots sont :

- **sujet**,
- **attribut du sujet**,
- **complément du verbe (COD, COI)**,
- **complément circonstanciel** de la phrase,
- **complément du nom**,
- **épithète** du nom.

Marie achète une robe.

sujet

Le vendeur encaisse Marie.

COD

Genre

Il existe deux genres :

- le **masculin**,
- le **féminin**.

Le genre est indiqué par les déterminants.

- Marques du masculin : le, un, du, mon, ton, son, ce, cet...
- Marques du féminin : la, une, ma, ta, sa, cette...

Quelle glace veux-tu ?

féminin (la glace)

L'oiseau siffle.

masculin (un oiseau)

Nombre

Le nombre définit si le mot est au **singulier** (il y a une seule personne, une seule chose) ou au **pluriel** (il y en a plusieurs).

leur chou

singulier (pas de marque de pluriel)

leurs choux

pluriel (marques de pluriel : -S et -X)